Procédés respectueux de l'environnement



Bernard Lehmann
Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans le domaine de l'application des produits antiparasitaires, on part du principe que des améliorations techniques permettent d'obtenir le même effet souhaité avec moins de matières actives – ce qui est bénéfique pour l'environnement. Le «Plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires» intensifie de façon sensible les efforts dans cette direction, par exemple par le biais de nouvelles contributions aux systèmes de production. L'environnement en bénéficie, mais aussi le portefeuille de l'agriculteur, qui doit moins dépenser pour l'achat de produits phytosanitaires (PPh). Même si les nouveaux procédés de protection de l'environnement sont un peu plus chers, ils s'avèrent en fin de compte rentables. Des réflexions analogues peuvent être faites pour les engrais minéraux.

Pour les engrais de ferme, la situation semble un peu différente. Les agriculteurs ont du mal à accepter que des procédés plus économes en ressources et qui protègent donc l'environnement – moins de pertes par l'air avec un épandage au moyen d'un pendillard – contribuent également à réduire la quantité d'engrais de ferme à appliquer. La politique agricole encourage l'utilisation de pendillards, considérés comme des procédés respectueux de l'environnement, mais prescrit, conformément au principe susmentionné, une réduction des engrais utilisés de 3 kg d'azote par hectare. Dans le cas des PPh, cette approche ne rencontrerait guère de résistance. Pourquoi donc la situation est-elle différente avec les engrais de ferme? Pourquoi le principe de réduction est-il si mal accepté? Je vois plusieurs raisons à cela: les engrais de ferme liquides sont disponibles en abondance. Des quantités d'application plus faibles signifieraient donc que davantage de surface – généralement non disponible – est nécessaire pour épandre le surplus d'engrais ou que celui-ci doit être vendu par le biais d'HODUFLU (gestion des flux d'engrais de ferme). Réduire la quantité d'engrais de ferme utilisable sur ses propres parcelles entraîne donc souvent des coûts qui doivent être supportés par les agriculteurs.

Cependant, une autre raison explique la mauvaise acceptation du principe de réduction de la quantité maximale d'engrais au moyen d'un pendillard. La littérature scientifique nationale et internationale ne dit pas clairement où finissent les quantités d'azote économisées. On sait bien c'est qu'elles ne finissent pas dans l'atmosphère dans le cas de l'utilisation d'un pendillard; on peut le sentir et la pollution olfactive est considérablement réduite. Mais on ne sait pas clairement si l'azote passe, au travers du sol, dans l'écosystème aquatique ou si – rapidement ou au fil du temps – il conduit à une augmentation du rendement des cultures, ce qui serait positif.

La question centrale est de savoir si la pollution de l'environnement n'est pas tout simplement déplacée – ce qui serait certes positif pour l'atmosphère, mais pas pour les cours d'eau. Dans ce cas, il serait judicieux de réduire les quantités d'engrais utilisées, tout en s'assurant que les besoins des plantes en azote sont couverts. Or, s'il y a un rendement supplémentaire, comme il ressort de certaines études, réduire les quantités ne se justifie pas forcément. Dans ce cas, les pendillards représenteraient un véritable progrès: la protection de l'environnement combinée à un rendement supplémentaire.

L'impossibilité de démontrer jusqu'à aujourd'hui l'effet d'une application de lisier à teneur réduite en azote (moins 3 kg/ha) sur les rendements – indépendamment du site et scientifiquement reproductible (voir l'article en p. 236) – a conduit à des discussions dans la pratique et par conséquent à une mauvaise acceptation par les agriculteurs du principe de réduction des quantités d'azote. Pour le législateur, il devient toujours plus difficile de justifier la réduction de 3 kg d'azote par hectare dans le cas de l'utilisation d'un pendillard.